

Cartographie des cours d'eau Comité de Pilotage – réunion d'installation du 30 juin 2015

----- Relevé de conclusions

09/07/2015

Personnes présentes : PE Viguier (Synd. Mixte Lot-Dourdou), C Cailhol (Synd. du Chassezac), N Salles (syndicat de préfiguration du PNR Aubrac), M Borrel (SD-ONEMA), V Bonnet (JA48), N Martin (animatrice JA48), M Rodier (JA48), JC Toiron (chambre agriculture), AC Guénée (chambre d'agriculture), A Colin (COPAGE), C Lacoste (CEN-48), A Remond (CEN-48), F Magdinier (Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques), V Prouha (Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques), P Noal (maire de La-Fage-Montivernoux), E Chabert (maire de Sainte-colombe-de-Peyre), A Gély (animatrice SAGE Tarn-amont, SMGS), M Vieilledent (vice-président de la Commission locale de l'eau Tarn-amont, maire d'Ispagnac), N Garrel (FDSEA48), O Boulat (chambre d'agriculture), G Tailland (animateur FDSEA48), L Suau (Conseil Départemental de la Lozère), RP Lomi (DDT), X Canellas (DDT), E de Feraudy (DDT)

Membres excusés : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, association de préfiguration du PNR Sources et gorges du Haut-Allier, M. le président de la CLE du Haut-Allier, M. le Président de la CLE du Tarn-amont, M. le Président de la CLE des Gardons, Centre Régional de la Propriété Forestière/ antenne de la Lozère, Syndicat Ardèche-Claire, SMAGE de Gardons, Parc National des Cévennes, Monsieur le Président du Syndicat Mixte Lot-Dourdou, Monsieur le Président du Syndicat Mixte Grand site des gorges du Tarn et de la Jonte, Monsieur le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat).

Documents remis en séance : Instruction gouvernementale pour la cartographie et l'entretien des cours d'eau, diaporama, extrait du guide d'identification pratique des cours d'eau / DREAL Midi-Pyrénées – 2011.

Après un propos introductif de M. Lomi, le contenu de l'instruction sur la cartographie et l'entretien des cours d'eau ainsi qu'une proposition de déclinaison en Lozère sont présentés par X. Canellas. La présentation s'appuie sur un diaporama annexé au compte-rendu.

Le présent compte-rendu n'a pas vocation à retranscrire l'ensemble des présentations et des débats qui se sont tenus lors de la réunion.

Une synthèse des débats est proposée ci-dessous. Elle est organisée autour des principales thématiques abordées au cours de la réunion.

Une cartographie complète ou progressive ?

F. Magdinier indique que la FDPPMA partage l'objectif d'une cartographie partagée des cours d'eau. Il souligne que l'enjeu de cette cartographie porte sur le chevelu des petits cours d'eau de tête de bassin-versant. Ce chevelu joue un rôle essentiel et nécessite un travail de terrain très fin. L'échéance fixée par l'instruction d'achèvement du travail d'ici la fin de l'année 2015 n'est pas réaliste.

Ch Lacoste fait part de l'expérience du CEN-48 en matière de cartographie des zones humide et confirme que la cartographie exhaustive des cours d'eau n'est pas possible sur les secteurs à fort chevelu, même en 2 années. Le principe d'une cartographie progressive, faisant l'objet d'un fort investissement initial et complétée ensuite au travers d'expertises ponctuelles serait une solution intéressante.

O. Boulat et N. Garrel sont conscients de l'ampleur de la tâche. Mais il est pour eux indispensable de fixer un terme à ce travail. L'échéance pourrait être repoussée à fin 2016. Ils demandent que lorsque la cartographie d'une

commune est achevée, celle-ci soit reconnue comme définitive. M. Rodier affirme l'exigence d'une cartographie complète des cours d'eau. Si la cartographie devait être progressive, O. Boulat émet alors des doutes sur la capacité des membres du Comité de pilotage à se réunir régulièrement pour expertiser les demandes de caractérisation de cours d'eau ponctuelles qui seraient formulées au fil des années.

RP Lomi partage l'ambition commune de produire une cartographie exhaustive des cours d'eau. Il souligne toutefois la nécessité de ne pas se fixer collectivement des objectifs qui seraient hors d'atteinte. Les tests proposés sur 6 communes représentatives du département devraient permettre de mieux qualifier le travail à accomplir et de convenir d'objectifs réalistes.

Conduite du test

Le principe d'un test sur 6 communes au cours de l'été est approuvé par les membres du Comité de Pilotage. L. Suau propose de remplacer la commune de Saint-Sauveur-de-Ginestoux par la commune de Montbel.

Pour garantir une cohérence sur l'ensemble des communes, plusieurs membres du comité de pilotage souhaitent que le groupe de travail qui s'attachera à la cartographie comprenne des acteurs locaux (maire, conseillers, agriculteurs, etc.) mais aussi des représentants du Comité de pilotage.

PE Viguié souligne l'importance à accorder à la communication autour de ce travail de cartographie ainsi à faire un retour sur les cartographies réalisées auprès des acteurs locaux. Il interroge sur les moyens humains que les différents acteurs vont pouvoir consacrer à ce travail. Ch Lacoste partage cette interrogation et indique que le CEN ayant déjà un plan de charge lourd pour l'été, ne pourra s'impliquer fortement sur ce chantier.

La première journée de terrain se fera sur la commune de Saint-Laurent-de-Muret le 6 juillet 2015.

Critères d'identification des cours d'eau

Suite à la présentation de la grille d'identification des cours d'eau élaborée par la DREAL-Midi Pyrénées en 2011, les représentants de la profession agricole présents demandent vivement à ce que la grille utilisée en Lozère soit strictement basée sur les 3 critères ré-affirmés dans l'instruction gouvernementale et dans le projet de loi Biodiversité : un lit naturel à l'origine, un écoulement non directement lié à la pluie et la présence d'une source.

L. Suau identifie des problèmes ponctuels dans la grille proposée.

Valorisation des données existantes

E de Feraudy indique que pour élaborer les pré-cartes communales, la DDT se base sur la BD-topo complétée des linéaires de cours d'eau permanents et temporaires qui figurent sur les scan IGN 2007 et 2011.

Ch Lacoste propose que les données associées aux inventaires des zones humides soient valorisées.

N Salles propose de la même façon que les données acquises par le PNR-Aubrac dans le cadre de son étude sur la trame verte et bleue soient utilisées, même si elles sont ponctuelles.

V Prouha suggère que les localisations des captages publics d'alimentation en eau potable soient utilisées pour localiser les sources des cours d'eau.

Une prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra à l'issue de la phase test, en septembre 2015.

Par ailleurs l'ensemble des membres du comité de pilotage seront invités à participer aux tests et aux réunions de terrain qui se dérouleront au cours de l'été.